



Politique de la Faculté des sciences et de génie concernant l'utilisation d'objets connectés durant les évaluations

À moins d'un avis contraire, à la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval, l'utilisation de tout objet connecté (téléphone cellulaire, lunettes connectées ou à intelligence artificielle, montres intelligentes, stylos numériques, ou tout autre objet connecté au web ou permettant la communication) est interdite au cours d'une séance d'évaluation et lors de la tenue de toute autre activité durant laquelle la personne enseignante l'a interdite, qu'il soit utilisé ou non.